

16 avril 2015

Édition 1, Numéro 4

# Nouvelles de Val-Joli

## Membres du conseil :

M. Rolland Camiré  
M. Sylvain Côté  
M. Philippe Verly  
M. Gilles Perron  
M. Raymond Côté  
M. Stéphane Robidas  
Mme Josiane Perron

## Hôtel de Ville :

Julie Brousseau, DG  
Marie-Ève Parr, Inspectrice  
Line D. Letendre, Secrétaire  
Pier Lacasse, Resp. Voirie  
Stéphane Côté, Voirie  
Diane St-Pierre, Concierge



500, Route 249  
Val-Joli, Québec  
J1S 0E8

**TÉLÉPHONE :**  
(819) 845-7663

**TÉLÉCOPIEUR :**  
(819) 845-4399

**ADRESSES  
ÉLECTRONIQUES :**  
val-jolimaire@axion.ca  
val-jolidg@axion.ca  
val-joliadm@axion.ca  
val-joliinsp@axion.ca  
val-joliloisirs@axion.ca

**Le site Internet a  
changé d'adresse !**

Retrouvez-nous, à  
l'adresse :

[www.val-joli.ca](http://www.val-joli.ca)

## MOT DU MAIRE

*M. Rolland Camiré*

Lors de la réunion d'avril, nous avons procédé à l'achat d'un camion 10 roues et les équipements de déneigement au coût de plus de 212 000\$ avec taxes. Le soumissionnaire retenu est Tardif Diesel de Sherbrooke. Le nouveau camion devrait nous être livré vers le début d'octobre.

Le centre d'Action bénévole de Windsor nous a demandé de proposer une nomination pour le bénévole de l'année 2015. Nous avons proposé la candidature de Monsieur André Cloutier, bénévole qui s'implique au sein d'Action Partage depuis plusieurs années. Merci à André pour toutes les heures données à aider les plus démunis, tu es un vrai bénévole qui ne compte pas son temps depuis plusieurs années et un exemple pour la population.

Beaucoup de citoyens nous interpellent pour la propreté de certaines propriétés sur le territoire de la municipalité. Nous demandons aux citoyens de profiter de la journée de ramassage de gros rebuts le vendredi le 24 avril pour nettoyer leur propriété et la rendre plus attrayante aux yeux de vos voisins et pour les visiteurs de Val-Joli. Vous n'avez pas besoin d'avoir une résidence récente pour qu'elle soit propre, il suffit d'un peu de respect pour votre voisinage.

## MOT DE LA DIRECTRICE GÉNÉRALE

PROVINCE DE QUÉBEC  
M.R.C. DU VAL-SAINT-FRANCOIS  
MUNICIPALITÉ DE VAL-JOLI



## AVIS PUBLIC

DÉPÔT DU RAPPORT DES VÉRIFICATEURS  
«ÉTATS FINANCIERS 2014»

DE PAR LES PRÉSENTES DONNÉ PAR LA SOUSSIGNÉE DIRECTRICE GÉNÉRALE et SECRÉTAIRE-TRÉSORIÈRE, DE LA SUSDITE MUNICIPALITÉ, QUE LE RAPPORT FINANCIER POUR L'ANNÉE 2014 ET LE RAPPORT DES VÉRIFICATEURS ONT ÉTÉ DÉPOSÉS LORS DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU CONSEIL LE 7 AVRIL 2015 À 20H00 AU 500, ROUTE 249 À VAL-JOLI.

Donné à Val-Joli ce 10 avril 2015.

*Julie Brousseau*  
Directrice générale et secrétaire-trésorière

## MOT DE LA SECRÉTAIRE

Des gens nous demandent pourquoi les clients des banques ne peuvent-ils pas payer leurs taxes municipales par internet? La raison est qu'avant 2010, certaines banques offraient ce service à leur clientèle gratuitement. Après 2010, elles exigèrent que la municipalité paie des frais mensuels pour le service, qui revenait alors trop onéreux, compte tenu du peu de citoyens concernés.

Veillez aussi noter que nous ne possédons pas de terminal pour les transactions par débit ou crédit. Donc, seuls les paiements par chèque, en argent comptant ou par Accès D de Desjardins sont possibles. Nous sommes désolés des inconvénients que cela peut vous occasionner.



Line D. Letendre

## MOT DE L'INSPECTRICE EN BÂTIMENT, ENVIRONNEMENT ET AGRAIRE

Notre inspectrice, Marie-Ève Parr, est de retour à son poste mais c'est un retour progressif d'ici à la fin avril. Il vous est suggéré de venir déposer vos demandes de permis au bureau et elles seront traitées en ordre de réception. Pour la saison estivale, elle sera en poste les lundis, mardis et mercredi.

Nous attirons votre attention sur l'importance de posséder des **installations septiques** en règle. Selon la loi, votre fosse doit être vidangée à tous les 2 ans pour une résidence permanente et aux 4 ans pour une résidence utilisées moins de 180 jours par année.. Nous vous suggérons fortement de conserver toutes vos factures de vidange, car elles pourraient vous être demandées par la municipalité à titre de preuve de conformité lors de vérifications futures.

## CONDOLÉANCES

*Nous tenons à offrir nos sincères condoléances aux conseillers Raymond et Sylvain Côté pour le décès de leur père, monsieur Hervé Côté, survenu le 27 février dernier, à l'âge vénérable de 93 ans.*



*Les membres du conseil municipal  
Julie Brousseau, dg et Line D. Letendre, sec.  
Marie-Ève Parr & Fernando Rosas, inspecteurs  
Pier Lacasse & Stéphane Côté, empl. de voirie  
Diane St-Pierre, concierge*

## MOT DE LA VOIRIE

*Nous sommes en plein dans la saison des nids-de-poule. Soyez assurés que nous faisons toujours notre gros possible pour entretenir les routes à leur mieux! Pour rapporter des dommages à la route, n'hésitez pas à communiquer avec nous par téléphone ou courriel ou nous laisser un message sur le répondeur.*

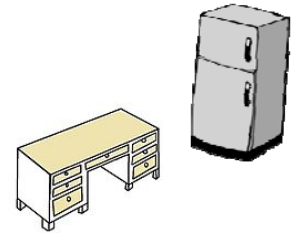
**En cette période de fonte des neiges, nous vous rappelons que selon la réglementation municipale, vous êtes responsable de voir à ce que votre ponceau ne soit pas obstrué d'une quelconque façon et que l'écoulement se fasse de façon fluide.**

**COLLECTE DES GROS REBUTS**

Notre collecte de gros rebuts est devancée et elle se tiendra le  
**vendredi, le 24 avril** prochain.

**MATÉRIAUX ACCEPTÉS**

Meubles et électroménagers  
Cheminée préfabriquée (en bout de 3')  
Branches (attachées en bout de 4' x 1' de diamètre)  
Toile et tôle de piscine (les couper en morceaux)  
Bicyclette, brouette, cages (plastic et métal)



\*\*\*\* Pensez à sortir vos matériaux de métal la veille pour permettre aux ferrailleurs de les récupérer \*\*\*\*

★★★ **Les matériaux ne doivent pas être dans des remorques (trailers) ni dans une boîte de camion**, car dans ces cas, ils ne seront pas ramassés, à cause des risques d'endommager vos remorques ou de causer des blessures accidentelles aux travailleurs. ★★★

**MATÉRIAUX REFUSÉS**

Matériaux de construction, ciment, animaux morts, pneus.

**EMPLOI D'ÉTÉ ÉTUDIANT JOURNALIER 2015**

La municipalité demande des offres de services pour l'emploi étudiant de selon le programme Emploi d'été Canada pour l'été 2015.

L'emploi consiste en l'entretien des espaces verts appartenant à la municipalité (pelouses, parcs, jardins, terrains sportifs), des travaux divers tels que l'entretien des bâtiments et des infrastructures municipales (peinture et réparations mineures) ainsi que quelques tâches de voirie et autres tâches connexes.

La semaine de travail sera de 35 heures et le taux horaire sera déterminé selon les compétences du candidat retenu. La période de travail sera d'une durée maximum de 16 semaines débutant le 4 mai 2015. La personne retenue devra avoir un permis de conduire Classe 5, valide pour toute la durée de l'emploi.

Pour être admissible, le candidat devra avoir étudié à temps plein au cours de l'année précédente (programme secondaire, professionnel ou post secondaire) et être étudiant à temps plein au niveau postsecondaire dans l'année suivant l'emploi d'été. Il doit être citoyen canadien, résident permanent ou avoir le statut de réfugié.

Les personnes intéressées peuvent faire parvenir leur curriculum vitae à la municipalité de Val-Joli, avant le 4 mai 2015.

Madame Julie Brousseau, directrice générale  
500, route 249, Val-Joli, Qc J1S 0E8  
Télécopieur : 819 845-4399  
Courriel : val-jolidg@axion.ca

Seules les candidatures retenues seront contactées pour des entrevues.

Merci à tous les intéressés.

**RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 8 AVRIL 2015****Voici un résumé des principales décisions de la réunion du 7 avril :**

- Dépôt des États financiers 2014
- Vêtements à l'effigie de la municipalité pour les employés
- Formations 2015 pour Marie-Ève Parr
- Congrès ADMQ 2015 – Julie Brousseau
- Papeterie – Achat de cartes d'affaires
- Dépôt du projet résidentiel d'ensemble immobilier
- 2<sup>e</sup> campagne annuelle d'échantillonnage des eaux de puits domestiques
- Adjudication de contrat – Achat de camion 10 roues et équipements
- 159<sup>e</sup> Expo agricole de Richmond – Participation au cahier souvenir
- Entretien horticole de la municipalité

**LOISIRS****PARC DES LOISIRS DU RANG 10**

Nous attirons votre attention sur les heures d'ouverture du Parc des Loisirs du Rang 10. Nous espérons qu'en lien avec notre règlement général, article 35, il n'y ait plus aucune présence ni bruit au parc entre 23 heures et 7 heures, et ce, en respect pour le voisinage. Nous comptons sur la collaboration des parents pour en informer leurs adolescents susceptibles de s'y trouver!

**OFFRES D'EMPLOI – KIOSQUE D'INFORMATION TOURISTIQUE**

Le Bureau d'information touristique du Val-Saint-François

1035, Route 243, Canton de Melbourne

est actuellement à la recherche de **3 PRÉPOSÉ(E)S À L'ACCUEIL**

**Les exigences**

- Aptitudes pour le service à la clientèle et le travail d'équipe
- Bilinguisme obligatoire (français et anglais)
- Intérêt pour la région et ses attraits touristiques
- Travail en semaine, fins de semaine et jours fériés
- Être admissible au programme de subv. salariales du Centre local d'emploi ou au programme étudiant Emploi Été Canada

**Les conditions de travail**

**1 poste (mai à octobre) :**

Taux horaire : 11\$/h

Durée : 26 semaines, 35 h/semaine

Les personnes intéressées devront contacter leur Centre local d'emploi pour vérifier leur admissibilité au programme et faire ensuite parvenir leur curriculum vitae **d'ici le 20 AVRIL 2015, 16 h**, par courriel à :

[tourisme@val-saint-francois.com](mailto:tourisme@val-saint-francois.com)

**2 postes pour étudiants (été) :** Taux horaire : 10,80\$/h

Durée : 6 semaines, 35 h/semaine

Les personnes intéressées doivent faire parvenir leur lettre de présentation et leur curriculum vitae **d'ici le 20 MAI 2015, 16 h**, par courriel à : [tourisme@val-saint-francois.com](mailto:tourisme@val-saint-francois.com)